INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC./TRÉS

No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 14 avril 2014, 19h00, à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon. Assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale/sec.trés.

Absent : M. Kim Bégin-Cossette Conseiller siège no 1

Aucun citoyen.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. **Chemins**
   - 3.1 Demander à M. Patrick Descareaux une description technique.
   - 3.2 Demander à Maître Guy Bouget faire contrat d'achat.
4. **Période de questions**
5. **Fermeture de la séance**

2014-04-122

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, secondé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

3. CHEMINS

3.1 Demander à M. Patrick Descareaux une description technique

ATTENDU QUE Me Guy Bourget notaire demande à la municipalité une description technique du chemin des Merles;

ATTENDU QUE ce chemin comprend trois lisières de terrain soit Ptie 60 A du rang 7, Ptie 61 du rang 7 et Ptie 62 du rang 7;

EN CONSÉQUENCE

2014-04-123

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, secondé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal mandate M. Patrick Descarreaux pour une description technique du chemin des Merles, soit Ptie 60 A du rang 7, Ptie 61 du rang 7 et Ptie 62 du rang 7; pour terminer le contrat de vente chez le notaire.

ADOPTÉ.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

3.2. **Demander à Maître Guy Bouget faire contrat d'achat**

ATTENDU QUE M Arthur Bérubé a offert le chemin des Merles à la municipalité pour un montant de 1.00$;

ATTENDU QUE ce chemin comprend trois lisières de terrain soit Ptie 60 A du rang 7, Ptie 61 du rang 7 et Ptie 62 du rang 7;

ATTENDU QUE Me Guy Bourget notaire demande à la municipalité une description technique du chemin des Merles avant de terminer le contrat entre les deux parties;

EN CONSÉQUENCE

2014-04-124 IL EST PROPOSÉ Mme Denise Jolin, secondé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE Maître Guy Bourget soit mandaté pour préparer le contrat d'achat du chemin des Merles;

QU' une description technique du chemin des Merles lui soit remise afin de terminer le contrat de vente et pouvoir municipaliser ce chemin;

QUE le maire M. Alain Gagnon et la directrice-générale Mme Lucie Gravel soient autorisés à signer le contrat d'achat du chemin des Merles;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur dégage Me Guy Bourget notaire de toute responsabilité en lien avec ce contrat;

QUE le maire M. Alain Gagnon et la directrice-générale Mme Lucie Gravel soient autorisés à signer cette limitation de responsabilité;

ADOPTÉ.

4. **Période de questions**

Aucune question.

5. **Fermeture de la séance**

2014-04-125 M. Donald Dubé propose la levée de la séance. Il est 19 heures 35 accepté à l'unanimité.

Alain Gagnon, maire

Lucie Gravel, d.g./sec.trés.